Halle patrimoniale

Airvault (79)

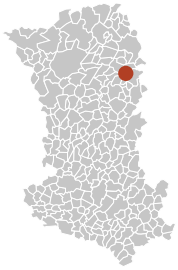

Un espace de rassemblement structurant le centre historique tout en révélant ses richesses par transparence.

Quelques mots sur le programme

Les marchés hebdomadaires d'Airvault ont contribué à l'essor économique de la ville depuis le Moyen-Age. En 1842, la décision est prise de démolir les halles médiévales en bois qui menacent ruine. Après plusieurs études de projet, elles sont finalement reconstruites en pierre par l'architecte départemental, Pierre-Théophile Segretain. Si la charpente des halles primitives prenait appui sur les maisons voisines, l'architecte décide de concevoir une structure complètement autonome qui sera dégagée de toute construction quelques années plus tard.

Plan d'alignement des halles en1844 © Mairie d'Airvault

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune d'Airvault, 3003 hab. (INSEE, 2015)
- Concepteur : Pierre-Théophile Segretain (1798-1864), architecte départemental (1824-1852) et architecte des monuments historiques
- Année de réalisation : 1846-1847
- Coûts de travaux : 18 893 francs
- Surface : 400 m²

Les + du projet

- Convivialité
- Mixité des usages
- Insertion urbaine
- Pérennité des matériaux
- Soin apporté aux détails
- Sauvegarde du patrimoine

Un bâtiment simple inscrit dans son site

Le bâtiment conçu au XIXe siècle dans un style néoclassique présente un plan allongé (40m x 10m) rythmé par une succession d'arcades retombant sur des colonnes doriques (le plus dépouillé des ordres grecs). La charpente en chêne supporte une couverture en ardoises. La simplicité du dessin, le choix des matériaux et la qualité de leur mise en œuvre participent à l'intégration du bâtiment dans son site. Aujourd'hui reconnu comme élément de patrimoine d'Airvault, l'édifice est entièrement inscrit Monument Historique depuis 2021.

Carte postale ancienne © Archives départementales des Deux-Sèvres

Les arcades offrent une série de cadres sur l'environnement © CAUE 79

Un jeu entre l'intérieur et l'extérieur

L'intérêt de ce bâtiment est également de réussir à structurer l'espace urbain tout en s'effaçant pour offrir un cadrage sur tout ce qui l'entoure. En fonction du point de vue, les halles relient ou séparent. Elles offrent un espace transitoire entre l'intérieur et l'extérieur où tous les usages sont possibles.

Les halles, un jour de marché © SG

Pour aller plus loin

- **L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr**
- **Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28**

DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT 79

79 Deux-Sèvres c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement